

tisséo

PRO

Guide **covoiturage** pour réussir un plan de mobilité employeur



TISSÉO COLLECTIVITÉS (SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN), L'AUTORITÉ ORGANISATRICE DE TRANSPORT URBAIN REGROUPE LES REPRÉSENTANTS DES DIFFÉRENTES COLLECTIVITÉS LOCALES : TOULOUSE MÉTROPOLE, LE SICOVAL, LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES TRANSPORTS PUBLICS DE LA RÉGION TOULOUSAINE (SITPRT) ET LE MURETAIN AGGLO.

Tisséo rassemble trois entités assurant la gestion du système de transport collectif de l'agglomération toulousaine :

- > **Tisséo Voyageurs** :
l'exploitation, le développement, la commercialisation du service et la gestion du patrimoine.
- > **Tisséo Ingénierie** :
l'étude et la construction de nouvelles infrastructures.
- > **Mobibus** :
l'exploitation d'un service adapté aux personnes à mobilité réduite.

Sommaire

- #01**
Les avantages pour votre entreprise p. 4-5
- #02**
Exemples d'actions faciles
à mettre en œuvre p. 6-7
- #03**
Les actions de Tisséo Collectivités
en faveur du covoiturage p. 8-9

Introduction

Sur les 74% de salariés qui utilisent leur voiture pour leur trajet domicile-travail, seuls 3,5 % d'entre eux déclarent covoiturer régulièrement (source enquête ménage déplacements 2013).

Pour autant, 50% des automobilistes se disent prêts à covoiturer.

Avec un taux d'occupation moyen de 2,5 personnes par voiture en situation de covoiturage contre 1,4 personnes au global (enquête Ademe), le covoiturage est une des actions à valoriser pour fluidifier le trafic, améliorer la qualité de l'air et lutter contre le réchauffement climatique.

La loi de Transition Énergique et pour la Croissance Verte incite les employeurs ayant plus de 100 salariés sur un même site à inclure le covoiturage dans le plan d'actions de leur plan de mobilité employeur.

Cependant, il faut vaincre les réticences (perte d'autonomie), les idées préconçues (covoiturer tous les jours) et mettre en avant les vertus du covoiturage et les avantages que le salarié peut en tirer !

Ce guide pratique a pour ambition de vous aider à inciter vos collaborateurs à sauter le pas.



Le covoiturage permet des économies d'énergies
et agit contre le réchauffement climatique.

.....



Le covoiturage est un levier positif pour la santé publique en permettant de réduire la pollution atmosphérique et sonore.

LE SAVIEZ-VOUS ?

.....

En usage alterné du véhicule par les covoitureurs, l'économie réalisée est d'environ

2 000€ / an

Les avantages pour votre entreprise

#01



L'ENTREPRISE Y GAGNE

- Rationaliser le stationnement
- Image citoyenne et RSE
- Sécuriser les trajets domicile/travail



LES COLLABORATEURS Y GAGNENT

- Économiser sur les frais de transports
- Diminuer la fatigue des trajets
- Partager un moment convivial
- Rendre service, être solidaire



LES COLLECTIVITÉS Y GAGNENT

- Baisse du trafic
- Amélioration de l'air et lutte contre le changement climatique
- Complément de l'offre transport en commun
- Renforcement de la solidarité entre habitants

1 IDÉE POUR FAIRE TESTER LE COVOITURAGE ET CONVAINCRE



> ORGANISER UN « CHALLENGE COVOITURAGE »

Challengez vos collaborateurs sur une période courte (1 à 2 semaines) pour tester le covoiturage ! Sur ladite période, les salariés participants s'engagent à covoiturer. Un véritable outil au service du management de l'organisation et des ressources humaines !

Les clefs du succès :

- Communiquez sur le challenge dans votre entreprise
- Définissez les règles de participation
- Organisez une cérémonie à la fin du challenge (si vous le pouvez, organisez une remise de prix : l'attribution de lots peut être incitative !)
- Rendez compte de la participation

2 IDÉES POUR VALORISER LES COLLABORATEURS QUI COVOITURENT



> EN VALORISANT LES COLLABORATEURS QUI COVOITURENT DÉJÀ, CELA POURRAIT EN ENCOURAGER D'AUTRES !

- Offrir des avantages en nature, tels que le contrôle technique, un nettoyage écologique, des bons de carburant...
- Réserver des places de stationnement aux covoitureurs (un emplacement privilégié, une place réservée...) et signaler ces places.

Exemples d'actions faciles à mettre en œuvre

2 IDÉES POUR FACILITER LA MISE EN RELATION



> PROPOSER UNE PLATEFORME DE COVOITURAGE

Via un site Internet ou une application, les conducteurs ou passagers doivent pouvoir se mettre en relation. A l'instar de multiples acteurs, Tisséo Collectivités propose un service de covoiturage sur l'agglomération toulousaine covoiturage.tisseo.fr : inscription gratuite, service personnalisé (hotline disponible) et aucun frais de commission !



> ORGANISER UN SPEED-DATING COVOITURAGE

- Dans votre entreprise, créer un temps d'échanges pour que conducteurs et passagers puissent se rencontrer et s'identifier.
- À l'aide d'une carte, chaque salarié participant indique son lieu de départ.
- La carte permet de visualiser les salariés qui habitent à proximité les uns des autres ; certains peuvent dorénavant envisager de covoiturer ensemble !

#02

CRÉATION DE LA 1^{ère} ZONE « AIRE D'EMBARQUEMENT COVOITURAGE » À RAMONVILLE



23 places d'arrêt de courte durée (15 mn) ont été créées pour faciliter :

- La dépose et la reprise des voyageurs
- Les rendez-vous covoiturage
- La connexion avec le métro

Les places se situent dans une zone réservée, où les conditions d'attente ont été améliorées (abris, bancs, etc.). Lors de l'extension du P+R de Borderouge (en 2019), une zone identique sera proposée dès son ouverture.



DÉPLOIEMENT DES SPOTS COVOITURAGE



Les « spots covoiturage » sont des points de prise en charge d'un passager par un conducteur dans le cadre d'un covoiturage organisé à l'avance ou spontané. Le passager rejoint le spot covoiturage à pied, en transports en commun ou à vélo. Les arrêts sont de très courte durée, sans stationnement.

Fin 2018 : 47 spots disponibles.

Retrouvez la liste et la localisation des spots sur covoiturage.tisseo.fr

covoiturage.tisseo.fr

Une plateforme dédiée aux trajets domicile-travail, inscription gratuite, aucune commission pour Tisséo Collectivités

Au 31 décembre 2017, la base de données du service covoiturage de Tisséo Collectivités comptait :

39 ENTREPRISES
ADHÉRENTES
représentant plus de
57 000 salariés

plus de
6 200
INSCRITS

Les actions de Tisséo Collectivités en faveur du covoiturage

Tisséo Collectivités a approuvé le 7 février 2018 le « Projet Mobilités 2020 • 2025 • 2030 » valant révision du Plan de Déplacements Urbains (PDU) de la grande agglomération toulousaine. **L'une des actions du nouveau PDU concerne le covoiturage et se décline sous six axes :**

- La création d'une marque pour le service covoiturage
- La mise en capacité de fédérer les initiatives privées et l'initialisation d'une plateforme communautaire à l'échelle d'un périmètre pertinent de mobilité des usagers,
- Le renforcement des partenariats publics et privés dans et en périphérie du ressort territorial,
- Le positionnement sur les réseaux sociaux,
- L'élaboration d'une solution de covoiturage pour desservir les territoires peu denses, permettant d'avoir de multiples solutions de déplacements,
- La mobilisation des établissements par bassin d'activité ou territoire de projet pour ancrer les services de covoiturage autour des projets portés par Tisséo Collectivités.

#03

QUI FAIT QUOI SUR LE TERRITOIRE ?

- **Intercommunalités & communes :**
mise à disposition de parking existant pour usage d'aire de covoiturage en semaine. Exemple : parking de la salle culturelle « Le Phare » à Tournefeuille.
- **Conseil Départemental de la Haute-Garonne :**
aménagement d'aires de covoiturage.

.....

Tisséo Collectivités propose un service de covoiturage aux employeurs de son ressort territorial engagés dans une démarche de plan de mobilité.

Les établissements inscrits bénéficient ainsi d'outils pour promouvoir le covoiturage de leurs salariés :

- Formation de référents covoiturage
- Animations au sein de l'établissement (selon la demande ou le contexte) : stands, café ou speed dating covoiturage, mini-conférence

Ce service est gratuit et orienté vers du covoiturage organisé à l'avance :

- Dans le cadre de trajets domicile-travail
- Sur l'aller-retour
- Dans la durée
- En alternant à tour de rôle la conduite
- À destination ou au départ de la grande agglomération toulousaine

Notes

Informations pratiques & contacts

Le site de Tisséo Collectivités :

tisseo-collectivites.fr

**Le service de conseil en mobilité
entreprise de Tisséo Collectivités :**

contact.planmobilite@tisseo.fr
ou 05 67 77 80 80

La plateforme collaborative :

pde.tisseo.fr

La plateforme de covoiturage :

covoiturage.tisseo.fr

